

**ROYAUME DU MAROC  
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

**CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES  
ET SOCIO-ECONOMIQUES**

**REGION DE GHARB-CHRARDA-BENI HSEN**

**SERIE REGIONALE**

**DIRECTION REGIONALE DE GHARB-CHRARDA-BENI HSEN**





<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I : LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES.....</b>	<b>7</b>
I-1 Accroissement démographique et répartition spatiale de la population.....	9
I-2 Structure par age et sexe.....	10
I-3 Statut matrimonial.....	11
I-4 Fécondité.....	12
<b>CHAPITRE II : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉDUCATION.....</b>	<b>14</b>
II-1 Aptitude à lire et écrire.....	17
II-2 Scolarisation.....	18
<b>CHAPITRE III : L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>19</b>
III-1 Participation à l'activité économique.....	21
III-2 Structure professionnelle de la population active.....	22
<b>CHAPITRE IV : MÉNAGES ET CONDITIONS D'HABITAT.....</b>	<b>23</b>
IV-1 Ménages.....	25
IV-2 Conditions d'habitation des ménages.....	26





La présente étude s'inscrit dans le cadre de la présentation des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 au niveau de la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen. Elle est adressée aux différents utilisateurs de l'information statistique relative aux caractéristiques démographiques, culturelles et socio-économiques de la population. Elle représente ainsi un outil précieux pour les différents intervenants dans les domaines de la population au niveau régional.

Cette étude s'articule autour des thèmes suivants :

- La population de la région, son évolution dans le temps, sa répartition spatiale ainsi que son urbanisation ;
- Les structures de la population de la région par sexe, âge et milieu de résidence ;
- Les déterminants démographiques de la population tels que sa répartition selon le statut matrimonial, le taux de célibat, l'âge moyen au premier mariage, l'indice synthétique de fécondité... ;
- Les caractéristiques de l'éducation comme les taux d'analphabétisme par sexe et âge, la connaissance des langues et la répartition de la population selon le niveau scolaire ;
- Les caractéristiques socio-économiques telles que la répartition de la population selon le type d'activité et la répartition des actifs selon le statut professionnel ;
- La taille des ménages et l'évolution de son niveau ;
- Les conditions d'habitation des ménages comme le type de logement, l'ancienneté des logements, le statut d'occupation des logements ;
- Les équipements des logements comme l'approvisionnement en eau potable, électricité, le mode d'éclairage, l'évacuation des eaux usées, ainsi que les autres équipements de confort comme la télévision, la parabole ou le téléphone.

Les niveaux d'édition des résultats de l'étude sont :

- La région,
- Le milieu de résidences (urbain, rural),
- La province (Kénitra, Sidi Kacem).



# CHAPITRE I

# LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES







## I.1 ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

La population légale de la région a atteint en 2004, 1 859 540 personnes, contre 1 625 082 en 1994, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,4%.

La part de la population de la région dans la population totale du Royaume est restée stable (6,2%) entre 1994 et 2004.

La population de la région est à dominance rurale puisque 58% réside dans les campagnes contre 42% dans les villes.

Evolution de la population de la région selon le milieu de résidence et les provinces

Province	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Kénitra</b>	448 785	530 425	979 210	572 700	594 601	1 167 301
<b>Sidi Kacem</b>	175 360	470 512	645 872	208 271	483 968	692 239
<b>Région (1)</b>	624 145	1 000 937	1 625 082	780 971	1 078 569	1 859 540
<b>Maroc (2)</b>	13 415 659	12 658 058	26 073 717	16 463 634	13 428 074	29 891 708
<b>(1)/(2) %</b>	4,7	7,9	6,2	4,7	8,0	6,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Selon les deux provinces de la région, force est de constater que la plus grande part de la population de la région réside dans la province de Kénitra. Cette dernière abrite 62,7% de la population régionale en 2004 contre 60,3% en 1994. Ce constat reste valable selon le milieu de résidence puisque la province de Kénitra abrite 73,3% de la population citadine de la région et 55,2% de la population rurale de la région.

Répartition de la population de la région (en %) selon le milieu de résidence et les provinces

Province	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Kénitra</b>	71,9	52,9	60,3	73,3	55,2	62,7
<b>Sidi Kacem</b>	28,1	47,1	39,7	26,7	44,8	37,3
<b>Région</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

### • La densité

La région connaît une importante densité de la population. Elle est considérée parmi les plus grandes du Royaume. En s'étalant sur 1,23% de la superficie du pays et en abritant 6,2% de la population totale, la région a enregistré en 2004 une densité de l'ordre de 211,2 hab/km<sup>2</sup> (5 fois plus grande que la moyenne nationale) contre 182,0 hab/km<sup>2</sup> en 1994.

Par province, cette densité est nettement plus importante à Kénitra (246 hab/km<sup>2</sup>) qu'à Sidi Kacem (170,5 ha/km<sup>2</sup>).

### Population, superficie et densité selon les provinces

Province	Superficie (km <sup>2</sup> )	1994		2004	
		Population	Densité	Population	Densité
Kénitra	4 745	979 210	206,0	1 167 301	246,0
S.Kacem	4 060	645 872	159,0	692 239	170,5
Région (1)	8 805	1 625 082	182,0	1 859 540	211,2
Maroc (2)	710 850	26 073 717	36,7	29 891 708	42,0
(1)/(2)	1,2%	6,2%	5 fois	6,2%	5 fois

Source : RGPH 1994 et 2004.

## I.2. Structure par âge et sexe de la population

### I-2-1 Rapport de masculinité :

Le rapport de masculinité permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes.

Pour la région du Gharb Chrarda Beni Hssen, ce rapport est de 99,6 hommes pour 100 femmes en 2004, soit un équilibre entre les deux sexes.

Selon le milieu de résidence, les résultats du dernier recensement révèlent une légère prédominance des hommes en milieu rural (102 hommes pour 100 femmes) contre seulement 96,4 en milieu urbain.

Examiné par milieu de résidence de la province, on relève la même situation observée au niveau de la région, et ce pour les deux milieux de résidence.

#### Rapport de masculinité selon la province et le milieu de résidence

	Kénitra			Sidi Kacem			Région		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Taux de masculinité	96,2	102,6	99,4	96,8	101,2	99,9	96,4	102,0	99,6

Source : RGPH 2004

### I-2-2 Présentation de la population selon les grands groupes d'âges

La région se caractérise encore, malgré la baisse de la proportion des moins de 15 ans, par une structure démographique jeune. En effet, 32,4% de sa population ne dépasse pas 15 ans en 2004, contre 40% en 1994. Cette baisse a avantagé la tranche de population des adultes (15-59 ans) et celle des plus âgées.

Par milieu de résidence, la population rurale de la région est plus jeune (34,9% de personnes âgées de moins de 15 ans) que la population citadine (29,2%).

En effet la population d'âge adulte (entre 15 et 59 ans) a vu sa part augmenter sensiblement entre 1994 et 2004. Elle est passée de 54,1% à 60,3% entre les deux recensements.



Il en est de même pour les personnes âgées qui ont vu leur part passer de 6% en 1994 à 7,3% en 2004.

**Structure de la population selon les groupes d'âge et le milieu de résidence**

en%

RGPH	Groupes d'âge	Kénitra			Sidi Kacem			Région		
		U	R	E	U	R	E	U	R	E
1994	(-) de 15 ans	32,5	45	39,2	34,2	43,5	40,9	32,9	44,3	39,9
	15-59 ans	61,2	49,9	55,1	58,8	50,3	52,6	60,5	50,1	54,1
	60 ans et (+)	6,3	5,1	5,7	7,1	6,3	6,5	6,5	5,7	6,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
2004	(-) de 15 ans	29,0	35,7	32,4	29,4	33,8	32,4	29,2	34,9	32,4
	15-59 ans	63,6	58,1	60,8	62,6	58,2	59,5	63,2	58,1	60,3
	60 ans et (+)	7,5	6,2	6,8	8,0	8,0	8,0	7,6	7,0	7,3
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**I.3 Statut matrimonial de la population**

**I-3-1 Répartition de la population selon l'état matrimonial et le sexe**

Les mariés prédominent dans la population de la région avec une part estimée à 53,3% en 2004. Les célibataires, quant à eux représentent 39,5% de la population, alors que les veufs et les divorcés ne représentent que 5,2% et 2% respectivement.

Par sexe, le célibat touche plus les hommes que les femmes, ce qui explique la hausse de l'âge moyen au premier mariage chez les hommes. Concernant le veuvage et le divorce, ils touchent plus les femmes que les hommes.

Selon le milieu de résidence, il y a lieu de constater que le célibat est beaucoup plus un phénomène urbain que rural et ce suite aux changements socioéconomiques survenus dans les villes ces dernières années (scolarité, travail des femmes, ...).

**Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe**

en %

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Célibataires</b>	45,7	33,3	39,4
<b>Mariés</b>	52,7	53,9	53,3
<b>Divorcés</b>	0,8	3,3	2,0
<b>Veufs</b>	0,8	9,6	5,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

**I-3-2 Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

Au niveau de la région, le taux de célibat à 55 ans a atteint 2,2% de l'ensemble des célibataires, soit 2,3% pour les hommes contre 2,2% pour les femmes. Cette

structure est différente d'un milieu de résidence à l'autre. On constate ainsi, que les célibataires ayant 55 ans sont plus nombreux dans les villes que dans les campagnes. le taux de célibat au niveau de cette tranche de population est respectivement de 3,3% et 1,3%.

#### Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	3,3	1,3	2,3
Féminin	3,3	1,2	2,2
Total	3,3	1,3	2,2

Source : RGPH 1994 et 2004

### I-3-3 Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

De 1994 à 2004, l'âge moyen au premier mariage, au niveau de la région, est passé de 28,8 ans à 30,2 ans chez les hommes et de 24,5 à 25,6 ans chez les femmes. Par milieu, cet âge est plus élevé en milieu urbain (29,1 ans) qu'en milieu rural (26,7 ans) en 2004. Ceci est dû au prolongement de la vie scolaire, à l'aggravation du chômage ou à d'autres contraintes sociales tel que le problème de l'habitat.

#### Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Province	RGPH 2004								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Kénitra	32,0	26,6	29,3	28,5	24,2	26,3	30,2	25,4	27,7
Sidi Kacem	31,9	26,2	29,0	29,3	25,3	27,3	29,9	25,6	27,8
Région	31,9	26,4	29,1	28,8	24,6	26,7	30,2	25,6	27,9
Maroc	31,2	26,3	28,7	32,2	26,3	28,7	31,2	26,3	28,7
RGPH 1994									
Kénitra	30,9	26,3	28,7	26,6	22,4	24,5	28,8	24,5	26,6
Sidi Kacem	31,1	25,9	28,4	27,6	23,4	25,6	28,7	24,2	26,5
Région	31,0	26,1	28,6	27,2	22,9	25,1	28,8	24,5	26,5
Maroc	31,2	26,9	29,0	29,3	24,2	26,2	30,0	25,8	27,8

Source : RGPH 1994 et 2004

### I-4 Fécondité

#### I-4-1- la parité moyenne

Selon les résultats du RGPH 2004, la parité moyenne chez les femmes âgées de 45 à 49 ans est de l'ordre de 5,2 enfants par femme. Ce nombre moyen d'enfants par femme s'élève à 6,5 en milieu rural contre 4,0 en milieu urbain.



**Parité moyenne chez les femmes de la région âgées de 45 à 49 ans  
selon le milieu de résidence**

	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Nombre moyen d'enfants par femme</b>	<b>4,0</b>	<b>6,5</b>	<b>5,2</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

**I-4-2- Taux de fécondité**

L'examen des taux de fécondité des femmes de la région en âge de procréation selon les groupes d'âges, montre que ces taux sont toujours supérieurs chez les femmes rurales par comparaison à leur homologues citadins.

Aussi, on constate que le niveau de fécondité est élevé aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain chez les femmes âgées de 25 à 34 ans.

**Taux de fécondité (‰) des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence**

<b>Groupes d'âges</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>15-19 ans</b>	15,2	31,0	25,1
<b>20-24 ans</b>	82,8	136,5	115,3
<b>25-29 ans</b>	111,9	155,0	135,8
<b>30-34 ans</b>	105,5	148,7	127,9
<b>35-39 ans</b>	67,1	100,9	83,5
<b>40-44 ans</b>	24,9	43,3	34,2
<b>45-49 ans</b>	7,6	12,9	10,2

Source : RGPH 2004

**I-4-3- Indice synthétique de fécondité**

L'indice synthétique de fécondité dans la région a atteint en 2004, 2,7 enfants par femme en âge de procréation. Cet indice est de 2,1 enfants en milieu urbain contre 3,1 en milieu rural.

**Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence**

	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>ISF</b>	2,1	3,1	2,7

Source : RGPH 2004



## CHAPITRE II

# **LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION**







## II-1 L'APTITUDE À LIRE ET À ÉCRIRE :

### II-1-1 Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Selon les résultats du RGPH 2004, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus est estimé à 47,8% dans la région du Gharb Chrarda Beni Hssen.

Cet indicateur supérieur à la moyenne nationale (43%), cache une grande disparité aussi bien entre le milieu urbain (30%) et le milieu rural (61%) qu'entre les hommes (34,8%) et les femmes (60,6%). Aussi, on relève que l'analphabétisme est beaucoup plus répandu parmi les femmes rurales (76%).

**Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et (+)  
selon le Sexe et le milieu de résidence**

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,0	46,3	34,8
Féminin	40,7	76,0	60,6
Total	30,1	61,0	47,8

Source : RGPH 2004

### II-1-2 Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

La répartition de l'analphabétisme selon les groupes d'âges montre que l'ampleur de ce phénomène qui s'accroît au fur et à mesure que l'âge de la population augmente. En effet, le taux d'analphabétisme passe 19,6% chez la classe jeune (10-14 ans) à 75,4% chez les personnes âgées de 50 ans et plus.

Par sexe, la population féminine reste la plus désavantagée en matière d'éducation et de formation aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi dans l'ensemble, 60,6% des femmes sont analphabètes contre 34,8% au niveau des hommes.

**Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âge et le sexe**

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10- 14 ans	14,9	24,5	19,6
15- 24 ans	26,7	50,9	38,9
25- 34 ans	31,9	61,5	46,8
35- 48 ans	42,3	72,9	57,7
50 ans et plus	60,2	90,1	75,4
Ensemble	34,8	60,6	47,8

Source : RGPH 2004

### II-1-3 La Connaissance des langues

La répartition de la population de la région du Gharb Chrarda Beni Hssen selon la langue locale utilisée montre une prédominance remarquable de la langue arabe avec une proportion de 96,7% contre 3,3% pour l'amazigh.

### Répartition de la population selon la langue locale utilisée par sexe

Langues locales	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Arabe seule	891 383	96,6	897 177	96,8	1 788 560	96,7
Amazigh	31 798	3,4	29 418	3,2	61 216	3,3
<b>Total</b>	<b>923 181</b>	<b>100,0</b>	<b>926 595</b>	<b>100,0</b>	<b>1 849 776</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

## II-2 SCOLARISATION

### II-2-1 Population selon le niveau d'études

Au niveau de la région du Gharb Chrarda Beni Hssen, les résultats du Recensement 2004 ont montré que 47,7% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont aucun niveau d'étude. Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (60,5%) qu'en milieu urbain (30,1).

Pour les autres niveaux d'étude, 26,1% de la population totale de 10 ans et + ont le niveau primaire et 12,5% de niveau collégial. Les niveaux secondaire et supérieur ne concernent que 11,0% de la population étudiée.

Par milieu de résidence, la population urbaine est plus avantagée en matière d'éducation par comparaison à celle rurale. En effet, 31,9% des citadins ont le niveau Collégial et Secondaire contre 10,7% pour le milieu rural.

### Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

en %

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	30,1	60,5	47,4
Préscolaire	2,1	3,6	3,0
Primaire	28,8	24,2	26,1
Collégial	18,4	8,1	12,5
Secondaire	13,5	2,6	7,3
Supérieur	7,3	1,0	3,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

# CHAPITRE III

## **L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**



### III-1 PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

#### III-1-1 Population selon le type d'activité

Selon les résultats du RGPH 2004, la région du Gharb Chrarda Beni Hssen abrite 674 255 personnes actives, soit un taux d'activité de l'ordre de 36,5%.

La répartition des actifs selon le sexe montre que cette population est à majorité masculine. En effet, 76,7% sont des hommes contre 23,3% des femmes.

Selon le milieu de résidence, on constate que le milieu rural abrite 60% de la population active de la région contre 40% en milieu urbain.

La population active selon le type d'activité et le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Population active</b>			
• Masculin	204 046	313 333	517 379
• Féminin	72 281	84 595	156 876
• Total	<b>276 327</b>	<b>397 928</b>	<b>674 255</b>
<b>Population inactive</b>			
• Masculin	174 933	230 869	405 802
• Féminin	320 851	448 868	769 719
• Total	<b>495 784</b>	<b>679 737</b>	<b>1 175 521</b>
<b>Ensemble</b>	772 111	1 077 665	1 849 776

Source : RGPH 2004

#### III-1-2 Taux d'activité selon le milieu de résidence

Au niveau de la région du Gharb Chrarda Beni Hssen, le taux d'activité a atteint 36,5% en 2004, légèrement supérieur en milieu rural avec 36,9% contre 35,8% en milieu urbain.

Selon le sexe, le taux enregistré chez les hommes dépasse de loin celui des femmes, soit respectivement 56% et 16,9%.

Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe (%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Urbain</b>	53,8	18,4	35,8
<b>Rural</b>	57,6	15,9	36,9
<b>Ensemble</b>	56,0	16,9	36,5

Source : RGPH 2004

#### III-1-3 Taux d'activité selon les groupes d'âges et le sexe

Selon les groupes d'âges, le taux d'activité a enregistré un niveau bas chez les jeunes âgés de moins de 20 ans, par contre, il a atteint son maximum chez les

personnes âgées de 20 à 29 ans. Pour les personnes âgées, le taux d'activité est moins important.

Selon le sexe, on constate le même comportement avec des taux d'activité supérieurs chez les hommes que les femmes.

**Taux d'activité (%) selon les groupes d'âges et le sexe**

	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	58,7	31,8	45,3
20-24 ans	84,3	31,2	57,4
25-29 ans	95,7	29,3	62,2
30-34 ans	97,6	25,2	60,8
35-39 ans	97,8	23,2	59,3
40-44 ans	97,2	21,8	58,8
45-49 ans	92,8	20,2	57,7
50-54 ans	91,6	16,3	55,0
55-59 ans	87,2	12,7	49,6
60 ans et plus+	46,7	5,3	25,0

Source : RGPH 2004

### III-2 STRUCTURE PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE

#### III-2-1 population active selon la situation dans la profession

La répartition selon la situation dans la profession de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé, montre que les salariés représentent presque la moitié (44,8%) est salariée. En deuxième lieu, vient les indépendants et les aides familiaux avec, respectivement 29% et 22,9%. Quant au reste (3,4%), il est repartit entre les employeurs et les apprentis.

Par milieu de résidence, le même constat est observé en milieu urbain avec une prédominance des salariés (64,6%) suivi de statut d'indépendants (29,2%). Tandis qu'en milieu rural, la majorité de la population active est en situation d'aide familial (35,1%), de salariés (32,7%) et d'indépendants (29,4%).

**Répartition de la population active (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence**

	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,5	7,0	2,0
Indépendant	28,2	29,4	29,0
Salarié	64,6	32,7	44,8
Aide familial	2,8	35,1	22,9
Apprenti	2,0	1,0	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

## CHAPITRE VI

# MÉNAGES & CONDITIONS D'HABITATION





## IV- 1 MÉNAGES

### IV-1-1 Evolution de l'effectif des ménages

La région a connu un accroissement soutenu en termes d'effectifs de ménages. En effet, leur effectif est passé de 197 297 en 1982 à 258 768 ménages en 1994, et à 325 456 ménages en 2004 enregistrant ainsi un accroissement annuel de 2,3%. Par ailleurs, 48,7% des ménages de la région résident en milieu urbain.

Par province, Kénitra a connu une hausse sensible au dépend de Sidi Kacem. Entre 1994 et 2004 le poids la population des ménages de Kénitra dans la région est passé de 61,4% à 62,6%.

Evolution des ménages de la région selon les provinces et le milieu de résidence

	1982	1994	2004
	<b>Total</b>		
<b>Kénitra</b>	113 016	155 163	203 959
<b>S.Kacem</b>	84 281	103 605	121 497
<b>Région (1)</b>	197 297	258 768	325 456
<b>Maroc (2)</b>	3 432 858	4 444 271	5 665 264
<b>(1)/(2) %</b>	5,7	5,8	5,7
	<b>Urbain</b>		
<b>Kénitra</b>	51 605	82 379	116 198
<b>S.Kacem</b>	22 138	32 929	42 549
<b>Région (1)</b>	73 743	115 308	158 747
<b>Maroc (2)</b>	1 379 738	2 522 488	3 439 809
<b>(1)/(2) %</b>	5,3	4,5	4,6
	<b>Rural</b>		
<b>Kénitra</b>	61 411	72 784	87 761
<b>S.Kacem</b>	62 143	70 676	78 948
<b>Région (1)</b>	123 554	143 460	166 709
<b>Maroc (2)</b>	2 053 120	192 183	2 225 455
<b>(1)/(2) %</b>	6,0	7,4	7,5

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

### IV-1-2 Evolution de la taille moyenne des ménages

La taille moyenne des ménages a enregistré une tendance à la baisse ces dix dernières années, puisqu'elle est passée de 6,3 en 1994 à 5,7 personnes par ménage en 2004. Cependant, cet indicateur reste supérieur à la moyenne nationale qui est estimée à 5,3 personnes par ménage en 2004.

Selon le milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (6,4) qu'en milieu urbain (5,0).

### Evolution de la taille moyenne des ménages par milieu et province

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Kénitra</b>	5,4	7,2	6,2	5,0	6,7	5,7
<b>Sidi Kacem</b>	5,3	6,7	6,2	4,9	6,1	5,7
<b>Région</b>	5,4	7,0	6,3	5,0	6,4	5,7
<b>Maroc</b>	5,3	6,5	5,8	4,7	6,0	5,3

Source : RGPH 1994 et 2004

## IV-2 CONDITIONS D'HABITATION DES MÉNAGES

### IV-2-1 Type de logement

Il s'agit dans ce paragraphe de présenter un aperçu sur les conditions d'habitat des ménages selon les critères adoptés par le recensement général de la population et de l'habitat, à savoir le type de logement, le statut d'occupation du logement par le ménage qui y réside et les principaux éléments de confort existants dans le logement.

Le type d'habitat dominant en milieu urbain de la région est le type «maison marocaine» avec une proportion de 72,4%. En deuxième position, on trouve «l'habitat sommaire» dont la part s'élève à 12,6%.

Par province, la proportion des ménages résidant une «maison marocaine» a atteint 69,5% au niveau de l'urbain de la province de Kénitra (soit presque trois points de moins que la moyenne de la région). Pour le milieu urbain de la province de Sidi Kacem, cette proportion est estimée à 81,5%.

En ce qui concerne les autres types de logements, d'autres disparités entre les deux provinces sont relevées. Ainsi, au niveau du milieu urbain de la province de Kénitra, c'est l'habitat sommaire qui vient en seconde position (14,5% des ménages y habitent), suivi par les appartements avec une proportion de 6,5%. Au niveau de la province de Sidi Kacem, la deuxième position revient aussi à l'habitat sommaire avec une proportion moins importante de 7,5%, suivi des villas avec 4,0%. Les autres types d'habitat observent des proportions relativement faibles au niveau du milieu urbain des deux provinces.

En milieu rural, le type d'habitat dominant est l'habitat rural et ce, aussi bien au niveau régional qu'au niveau de chaque province. La proportion des ménages habitant ce type d'habitat a atteint 71,3% au niveau régional. Par province, cette proportion est de 80,8% pour Sidi Kacem, dépassant la moyenne régionale de 9 points. D'autre part, cette proportion s'établit à 62,7% au niveau rural de la province de Kénitra. Le type «maison marocaine» est fortement représenté puisqu'il occupe la seconde place en milieu rural de la région avec une part de 21,9% (27,4% pour Kénitra contre 15,7% au niveau de Sidi Kacem). En troisième position, on observe l'habitat sommaire avec une proportion de 4,7% (7,3% pour Kénitra contre 1,8% pour Sidi Kacem).



Répartition des ménages selon le type de logement, le milieu de résidence et les provinces (en %).

Type de logement	Kénitra			Sidi Kacem			Région		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Villa	4,4	0,2	2,6	4,0	0,1	1,5	4,3	0,2	2,2
Appartement	6,5	0,0	3,7	2,5	0,0	0,9	5,4	0,0	2,7
Maison marocaine	69,5	27,4	51,4	81,5	15,7	38,7	72,4	21,9	46,7
Habitat sommaire	14,5	7,3	11,4	7,5	1,8	3,8	12,6	4,7	8,6
Logement de type rural	1,9	62,7	28,1	1,7	80,8	53,1	1,8	71,3	37,4
Autres	3,2	2,2	2,8	2,7	1,6	2,0	3,1	1,9	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,00</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

## IV-2-2 Ancienneté des logements

La région dispose d'un parc de logements, dont plus du quart a été construit durant la dernière décennie. Cette tendance est enregistrée au niveau des deux milieux de résidence (26,3% en milieu urbain et 26,5% en milieu rural ). Les constructions âgées de plus de 50 ans constituent 15,5% du parc de logements de la région, avec une nette disparité entre les deux milieux de résidence (11,7% dans les villes contre 19,0% à la campagne).

Analysé selon les provinces, il y a lieu de constater que la province de Kénitra a connu durant la dernière décennie une activité du bâtiment plus importante que la province de Sidi Kacem puisque 30,1% des logements de la province de Kénitra ont été construits durant les dix dernières années, alors que cette part n'est que de 20,2% au niveau de la province de Sidi Kacem.

Les logements âgés de 50 ans et plus constituent une part relativement faible dans le parc de logement de la province de Kénitra (10,6%).

Au niveau de la province de Sidi Kacem, on note une nette disparité quant à la part des logements âgés de 50 ans et plus entre les deux milieux de résidence. En effet, cette part est deux fois plus importante en milieu rural (28,0%) qu'en milieu

**Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, le milieu de résidence et les provinces**

en%

Ancienneté des logements	Kénitra			Sidi Kacem			Région		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Moins de 10 ans	28,7	31,9	30,1	19,7	20,5	20,2	26,3	26,5	26,4
De 10 à 19 ans	29,5	28,1	29,0	28,4	19,5	22,6	29,2	24,1	26,6
De 20 à 49 ans	31,3	29,1	30,3	37,0	32,0	33,7	32,8	30,4	31,5
50 ans et plus	10,5	10,9	10,6	14,9	28,0	23,5	11,7	19,0	15,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

## IV-2-3 Statut d'occupation du logement

Les données du tableau ci-dessous fait ressortir, il ressort que les ménages citadins de la région sont à majorité des propriétaires ou accédant à la propriété de leur logement (62,0%), alors que presque un ménage sur quatre est locataire (23,7%).

Selon les provinces, on note la même tendance observée au niveau de l'urbain de la région. En effet, au niveau du milieu urbain des deux provinces, on constate la dominance de la propriété des logements (61,0% à Kénitra et 64,6% à Sidi Kacem), ainsi suivie de la location (23,6% à Kénitra et 23,8% à Sidi Kacem).

En milieu rural, on note la prépondérance des ménages qui occupent leurs logements en tant que propriétaire avec des proportions allant à 86,9% à Kénitra et à 92,2% à Sidi Kacem.

**Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement, le milieu de résidence et les provinces**

en%

Statut d'occupation	Kénitra			Sidi Kacem			Région		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
<b>Propriétaire</b>	61,0	86,9	72,2	64,6	92,2	82,5	62,0	89,4	76,0
<b>Locataire</b>	23,6	0,5	13,7	23,8	0,6	8,7	23,7	0,5	11,8
<b>Autres</b>	15,4	12,6	14,2	11,6	7,2	8,7	14,4	10,1	12,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

#### IV-2-4 Occupation des logements

La répartition des ménages selon le nombre de pièces dans le logement renseigne sur la pression exercée sur l'offre de logements. En effet, en 2004, on relève les mêmes tendances en ce qui concerne la répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural de la région.

La plus grande part revient aux ménages occupants trois pièces (30,9% en milieu urbain contre 27,1% en milieu rural). Les ménages occupants deux pièces viennent en second lieu (27,7% en milieu urbain et 26,9% en milieu rural) suivis des ménages occupants quatre pièces (13,7% dans les villes contre 18,9% à la campagne). Les logements spacieux (5 pièces et plus) ne sont occupés que par 16,1% des ménages urbains et 15,4% des ménages ruraux.

**Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence :**

## A-Région

en %

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
<b>1 pièce</b>	11,6	11,6	11,6
<b>2 pièces</b>	27,7	26,9	27,4
<b>3 pièces</b>	30,9	27,1	29,0
<b>4 pièces</b>	13,7	18,9	16,4
<b>5 pièces</b>	5,5	8,0	6,6
<b>6 pièces</b>	4,7	3,6	4,2
<b>7 pièces</b>	1,6	1,2	1,4
<b>8 pièces et plus</b>	2,0	1,3	1,6
<b>Non déclaré</b>	2,3	1,3	1,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

## B-Kénitra

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	11,4	11,7	11,5
2 pièces	27,7	27,5	27,6
3 pièces	30,3	27,0	28,9
4 pièces	13,7	18,5	15,8
5 pièces	5,7	7,8	6,6
6 pièces	4,9	3,5	4,3
7 pièces	1,7	1,3	1,5
8 pièces et plus	2,3	1,3	1,8
Non déclaré	2,3	1,4	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## C-Sidi Kacem

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	11,9	11,5	11,7
2 pièces	28,4	26,2	27,0
3 pièces	32,4	27,3	29,1
4 pièces	13,4	19,4	17,3
5 pièces	4,7	8,2	7,0
6 pièces	4,4	3,7	4,0
7 pièces	1,2	1,2	1,2
8 pièces et plus	1,6	1,4	1,4
Non déclaré	2,1	1,1	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

## IV-2-5 - Equipements des logements

Le tableau, ci après, donne les proportions des ménages disposant de certains équipements de base dans leur logement. Il en ressort que la grande majorité des ménages de la région disposent de la cuisine et des toilettes dans leur logement et ce, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

On note cependant, au niveau des deux provinces de la région, un avantage des villes sur les campagnes quant à l'existence de ces deux types d'équipement. En effet, 89,9% des ménages urbains de la province de Kénitra disposent d'une cuisine contre 78,5% pour les ménages ruraux, et respectivement 88,0% et 84,6% à Sidi Kacem. L'écart est plus important au niveau de l'existence des toilettes du fait que 94,7% des ménages urbains en disposent contre 58,8% des ménages ruraux à Kénitra, et respectivement 96,5% et 68,3% à Sidi Kacem.

D'un autre côté, si plus des trois quarts des ménages urbains et plus de la moitié des ménages ruraux des deux provinces de la région disposent de l'électricité,

il n'en est pas de même pour le raccordement à l'eau potable. Puisqu'on constate un écart important entre les deux milieux de résidences, et ce pour les deux provinces de la région. Ainsi 78,3% des ménages urbains de la région et 10,4% des ruraux disposent de l'eau courante dans le logement.

En ce qui concerne le bain, on note la prédominance des bains modernes ou les douches dans les villes et les bains locaux à la campagne, avec toutefois des proportions qui n'atteignent pas la moitié des ménages.

**Ménages selon les équipements de base de leur logement  
par milieu de résidence :**

**A-Région**

en %

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	89,4	81,4	85,3
W.C	95,2	63,3	78,8
Bain moderne ou douche	40,8	3,7	21,8
Bain local	4,8	45,3	25,5
Eau courante	78,3	10,4	43,5
Electricité	79,2	56,7	67,7

Source : RGPH 2004

**B-Kénitra**

en %

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	89,9	78,5	85,0
W.C	94,7	58,8	79,2
Bain moderne ou douche	41,7	4,7	25,8
Bain local	4,0	43,1	20,8
Eau courante	74,1	11,3	47,1
Electricité	75,8	58,3	68,3

Source : RGPH 2004

**C-Sidi Kacem**

en %

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	88,0	84,6	85,8
W.C	96,5	68,3	78,1
Bain moderne ou douche	38,3	2,6	15,1
Bain local	7,0	47,7	33,4
Eau courante	89,8	9,5	37,6
Electricité	88,4	54,8	66,6

Source : RGPH 2004

#### IV-2-6 Mode d'approvisionnement en eau

Les ménages dont les logements ne sont pas raccordés au réseau d'eau potable s'approvisionnent différemment à leur besoin en eau. Ces sources d'approvisionnement diffèrent d'un milieu à l'autre au niveau de la région. En effet, en milieu urbain, 48,4% des ménages s'approvisionnent en eau exclusivement des fontaines publiques, 22,4% uniquement des puits, alors que le reste des ménages (28,7%) ont recours à d'autres modes d'approvisionnement (tels que les porteurs d'eau ou les citernes) ou à différents modes à la fois.

En milieu rural, 53,7% des ménages s'approvisionnent auprès des puits, 18,4% auprès des fontaines publiques, et 11,0% par d'autres moyens.

**Tableau : Ménages, dont le logement n'est pas relié à un réseau d'eau, selon le mode d'approvisionnement par milieu de résidence**

Région	en %		
Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaines publiques	48,4	18,4	24,0
Puits	22,4	53,7	47,8
Sources	0,5	16,9	13,8
Autres	28,7	11,0	14,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

#### IV-2-7 Mode d'éclairage

Les ménages de la région ne disposant pas de l'électricité procèdent différemment, selon le milieu, quant au mode d'éclairage. Ainsi, en milieu urbain, 72,7% des ménages de la région utilisent un moyen unique pour l'éclairage : 48,4% utilisent les lampes à gaz, 21,2% les bougies, 1,7% l'énergie solaire, etc.... Le reste (27,3%) utilise plusieurs modes à la fois.

En milieu rural, 49,0% des ménages utilisent uniquement les lampes à gaz, 18,2% les bougies et 15,5% les lampes à pétrole, alors que 15,9% utilisent plusieurs moyens à la fois.



**Tableau : Ménages, dont le logement n'est pas relié à un réseau public  
de distribution d'électricité, selon le mode d'éclairage utilisé  
par milieu de résidence**

Région	en %		
Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Lampe à gaz	48,4	49,0	48,8
Lampe à pétrole	0,8	15,5	10,9
Kandil, Bougie	21,2	18,2	19,1
Energie solaire	1,7	0,6	0,9
Groupe électrogène	0,6	0,8	0,8
Autres	27,3	15,9	19,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

#### IV-2-8 Mode d'évacuation des eaux usées

Le mode d'évacuation des eaux usées le plus utilisé dans la région est le réseau public avec 37,3% suivi des «Fosses sceptiques» avec 30,6% et seulement 9,3% pour les puits perdus. Les autres modes représentent 22,8% de l'ensemble des réseaux d'évacuation. Cette répartition est différente d'un milieu à l'autre. En effet, on constate une dominance du réseau public en milieu urbain avec 74,7% contre 1,6% en milieu rural.

Quant aux fosses sceptiques, elles prévalent par 44,2% dans les campagnes alors qu'elles ne sont utilisées que par 16,4% des ménages urbains. Les puits perdus se trouvent essentiellement en milieu rural 16,4% contre uniquement 1,9% en milieu urbain.

Par province, on remarque que Kénitra est mieux desservie en termes de modes d'évacuation des eaux usées. En effet, 41,4% des ménages de la province de Kénitra sont reliés au réseau public d'égoût, alors qu'ils ne dépassent guère 30,3% dans la province de sidi Kacem. Ce constat est aussi vrai pour les fosses sceptiques qui sont utilisées par 32,7% de l'ensemble des ménages de Kénitra contre 27,1% pour ceux de sidi Kacem.

Cependant, cette tendance n'est pas la même pour les puits perdus car ils représentent 14,6% à sidi Kacem contre seulement 6,2% pour la province de Kénitra.

Région	Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu			en %
Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble	
Réseau public	74,7	1,6	37,3	
Fosse sceptique	16,4	44,2	30,6	
Puits perdus	1,9	16,4	9,3	
Autre mode d'évacuation	6,9	37,9	22,8	
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : RGPH 2004

**Kénitra**

en %

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	71,1	2,0	41,4
Fosse sceptique	19,6	50,1	32,7
Puits perdus	2,2	11,4	6,2
Autre mode d'évacuation	7,1	36,4	19,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

**Sidi Kacem**

en %

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	84,5	1,1	30,3
Fosse sceptique	7,8	37,5	27,1
Puits perdus	1,2	21,9	14,6
Autre mode d'évacuation	6,5	39,5	28,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

**IV-2-9 Autres équipements des logements**

Les statistiques relatives aux équipements domestiques montrent que 76,2% des ménages de la région disposent d'un téléviseur, 27,9% ont une parabole, 52,4% possèdent un téléphone portable et 9,4% la ligne du téléphone fixe.

Par milieu de résidence, on constate que les ménages citadins sont mieux dotés en ce genre d'équipements. Ainsi, 85,9% ont une télévision en milieu urbain contre 67% en milieu rural ; respectivement, 48,5% et 8,2% pour la parabole, 67,8% et 37,6% pour le téléphone portable, et 17,8% et 1,4% pour le téléphone fixe.

L'analyse par province fait ressortir des écarts non négligeables entre les deux provinces de Kénitra et sidi Kacem. En effet, les ménages de la province de kénitra sont mieux dotés en télévisions, paraboles, téléphones fixes et portables que ceux de sidi kacem ; respectivement, 78,6% et 72,3% pour la télévision, 31,8% et 21,3% pour la parabole, 11,4% et 6,0% pour le téléphone fixe, et 55,8% et 46,7% pour le téléphone portable.

**Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques  
par milieu de résidence**

Région en %

Équipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	85,9	67,0	76,2
Parabole	48,5	8,2	27,9
Téléphone Fixe	17,8	1,4	9,4
Portable (au moins 1)	67,8	37,6	52,4

Source : RGPH 2004

Kénitra en %

Équipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	85,8	69,0	78,6
Parabole	48,8	9,4	31,8
Téléphone Fixe	19,1	1,2	11,4
Portable (au moins 1)	68,8	38,5	55,8

Source : RGPH 2004

Sidi Kacem en %

Équipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	86,2	64,7	72,3
Parabole	47,8	7,0	21,3
Téléphone Fixe	14,3	1,5	6,0
Portable (au moins 1)	65,2	36,6	46,7

Source : RGPH 2004